



Le mot du Maire

SEPTEMBRE 2016

N° 60

Sommaire

Communauté urbaine	2
Compétences	2
Le Grand Reims	3
La transition	4
Agenda du Grand Reims	5
Arrêt sur images	5-6
Séjour pédagogique	6
Les conseils	7-8
Concours 2016	9
Fête des écoles	9
Le coin des papilles	10
La randonnée	10
La rentrée scolaire	11
Sycomore... les chiffres	12
Les mots croisés	13
Information multimédia	13
Revue de presse	14
Le petit chat est mort	14
Les événements	14
Etat civil	14

C'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve dans ce bulletin municipal de rentrée, où vous trouverez les dernières actualités municipales avec les comptes rendus des séances du conseil, des données locales ainsi que les différentes manifestations organisées par les associations. Vous y lirez notamment des informations sur la future intercommunalité : la communauté urbaine du Grand Reims qui verra le jour le 1^{er} janvier 2017 et qui sera composée de 144 communes représentant 298 000 habitants.

Le mois de septembre marque la rentrée pour bon nombre d'entre nous avec notamment les premiers pas de nos enfants à la crèche, à l'école, au collège ou encore au lycée. Les constructions nouvelles sur notre village nous amènent un apport de jeunes enfants scolarisés dans le regroupement pédagogique et les rentrées prochaines devraient suivre la même progression.

Le mois de septembre marque également la rentrée des associations avec la reprise de toutes les activités sportives dont le programme a été distribué dans chaque foyer. Le comité des fêtes et la CLEF (commission locale d'embellissement et de fleurissement) participent toute l'année à l'animation de notre village et si des bénévoles veulent rejoindre ces associations et consacrer un peu de temps, ils seront les bienvenus pour continuer à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Le mois de septembre est, pour notre commune, la période des vendanges. Malgré de nombreux aléas météorologiques (des gelées, de la grêle, un printemps froid et humide puis une fin d'été très chaude) et les contraintes imposées aux viticulteurs, qui vont peser lourdement sur les rendements, je souhaite que la vendange soit bonne et abondante car comme on le sait, tout le travail de l'année d'un viticulteur est scellé à sa récolte.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne rentrée et vous assure de l'investissement de l'équipe municipale pour continuer à faire de notre village un lieu fort agréable.

Anny DESSOY

Urbanisme

Vous prévoyez des travaux : attention

Tous travaux dans une propriété (murs, façades, véranda, abri de jardin, piscine, clôture, démolition...) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Ces formulaires sont téléchargeables sur le site :

www.urbanisme.gouv.fr

ou sur le site de la commune

www.mairie-lesmesneux.fr (index démarches).

Dans tous les cas, se renseigner en mairie.

Communauté urbaine du Grand Reims

Pourquoi une communauté urbaine ?

1

La communauté urbaine est l'interlocuteur privilégié de l'État et de la Région. Elle est obligatoirement consultée lors de l'élaboration de la révision et de la modification des schémas en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, d'enseignement supérieur et de transport.

2

La communauté urbaine a une plus grande autonomie. Elle détient l'entière compétence en matière de développement et d'actions économiques.

3

Pour favoriser la dynamique et la complémentarité des territoires urbains, péri-urbains et ruraux d'un même bassin de vie, par le maintien de pôles de proximité offrant services et équipement à la population.

4

Pour renforcer les fonctions métropolitaines de Reims, synonymes d'attractivité économique et résidentielle pour le territoire environnant dans le cadre de la nouvelle Région et à l'interface du grand bassin parisien.

Quelles sont les principales compétences de la communauté urbaine ?

Développement territorial

- Développement et promotion économique et touristique
- Habitat
- Aménagement de l'espace
- Transports publics
- Constitution de réserves foncières
- Archéologie

Services à la population

- Enseignement supérieur et recherche
- Grands équipements et équipement de proximité
- Scolaire, péri et extra
- Enfance et jeunesse
- Jardins familiaux
- Secours incendie
- Santé publique (lutte contre les nuisances et les risques)
- Nouveaux cimetières (pour les investissements)

Gestion des flux

- Aménagement numérique
- Eau / assainissement
- Déchets
- Voirie : signalisation / éclairage public
- Stationnement
- Milieux aquatiques & trame verte et bleue
- Réseaux de chaleur, gaz, électricité
- Maîtrise de l'énergie
- Transition énergétique

Communauté urbaine du Grand Reims

La communauté urbaine qui sera effective au 1^{er} janvier 2017 regroupe :

1 communauté d'agglomération

- Reims Métropole

7 communautés de communes

- Beine Bourgogne
- Champagne-Vesle
- Fismes Ardre et Vesle
- Nord Champenois
- Rives de la Suippe
- Vallée de la Suippe
- Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims

18 communes

- Issues de la communauté de communes Ardre et Chatillonnais

La communauté comptera 298 046 habitants répartis comme suit :

1 commune de plus de 150 000 habitants

1 commune entre 10 000 et 15 000 habitants

5 communes entre 3 500 et 10 000 habitants

50 communes entre 500 et 3 500 habitants

87 communes de moins de 500 habitants

La COMMUNAUTÉ URBAINE regroupera 144 communes

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE sera composé de 205 élus

Périmètre communautaire



Comment s'effectue la transition

Une méthode participative a été retenue :

Quatre ateliers de travail par communauté de communes, ouverts à l'ensemble des maires, ont été lancés.
Leurs objectifs : identifier les enjeux majeurs et les priorités.

Les quatre grands thèmes de cette concertation :

La charte de gouvernance

- L'équité entre toutes les communautés préexistantes et toutes les communes.
- Le respect du rôle et la place du maire dans sa commune et de son conseil municipal.
- La neutralité financière et fiscale pour les collectivités et les contribuables du territoire.
- Le respect des personnels.
- La préservation de la territorialisation de l'exercice des compétences et des pôles de proximité.
- La reprise par la communauté urbaine des compétences facultatives actuelles exercées par les communautés préexistantes à la communauté urbaine sauf volonté des communes.
- La reprise par la communauté urbaine des engagements antérieurs pris par les conseils municipaux.

Le pacte fiscal et financier

- Rédiger un pacte financier et fiscal régissant les relations financières entre les communes et la communauté.
- Rechercher la neutralité :
 - fiscale pour les contribuables,
 - budgétaire pour les communes.

Le projet de territoire

Les principes fondateurs du projet de territoire :

- S'inscrire dans une dynamique de bassin de vie.
- Créer un cadre de référence pour l'action publique.
- Rechercher la cohérence des politiques publiques sur l'ensemble du territoire tout en préservant la diversité territoriale.

Les compétences et les modalités d'exercice :

- L'exercice des compétences devra respecter les spécificités de chacun des territoires et garantir à minima un niveau de service public équivalent à celui existant.
 - Une gouvernance de proximité impliquant les maires et les élus communaux sera créée.
 - Une organisation territorialisée des compétences de la communauté urbaine sera mise en place avec des pôles de proximité.
-
- 

Agenda

12 oct 2015	Projet de SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale).
7 mars 2016	Amendement voté par la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) sur le périmètre du Grand Reims et la transformation en communauté urbaine.
10 juin 2016	Envoi aux communes et communautés de l'arrêté préfectoral de périmètre et de transformation en communauté urbaine.
A compter du 10 juin 2016	Les communes et communautés doivent délibérer sur l'arrêté préfectoral de périmètre et de transformation en communauté urbaine. Au terme des 75 jours, le Préfet prendra un arrêté de création de la communauté urbaine.
A compter du 15 décembre 2016	Le Préfet prend un arrêté de composition du nouvel EPCI, les communes concernées devront alors désigner leur(s) représentant(s) au sein du Conseil communautaire.
1 ^{er} janvier 2017	Création de la Communauté urbaine du Grand Reims

JPG,
Source « Présentation du Grand Reims » du samedi 2 juillet 2016 à Reims

Arrêt sur images... la commune



Cérémonie du 8 mai



La fête du village



La brocante



Arrêt sur images... la commune



La fête des écoles, à l'école des Mesneux



Cérémonie du 14 juillet, au monument aux morts



A la Croisette, le barbecue républicain

Séjour pédagogique à Douarnenez



La classe de CM1/CM2 de Patricia Trisson est partie du 20 au 24 juin à Douarnenez avec la classe de CM1/CM2 de Jean-Jacques François de Bezannes. La semaine a été riche en découvertes : île de Sein, pointe du Raz, pêche à pieds, Océanopolis... Tous les soirs, les enfants se retrouvaient pour une veillée. De belles découvertes et une belle aventure humaine entre les deux classes !

Patricia TRISSON

Les conseils municipaux

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus en mairie ou sur le site

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 25 avril 2016

► Délibérations 2016 :

- n° 10 : Virements de Crédits – Décision modificative n° 1.
- n° 11 : Télétransmission des actes et des documents budgétaires. Convention avec la Préfecture.
- n° 12 : Demandes de subventions diverses.

► Plans d'alignement communaux :

Ils datent du début du 20^{ème} siècle, voire de la fin du 19^{ème}, et font partie des servitudes de notre Plan Local d'Urbanisme. La révision du PLU est l'occasion de les revoir ; comme les autres documents du PLU, ils seront soumis à l'enquête publique.

► Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : [voir bulletin municipal d'avril].

► Chemin de la Petite Barbarie :

Ce chemin, en impasse au départ de la rue de Jouy, fait partie des voiries communales. Il longe notamment des fonds de parcelles d'habitations situées sur la place et sur la rue de Villedommange.

Le Conseil municipal s'interroge sur le déclassement de cette voie communale qui deviendrait un chemin rural privé de la commune.

► Rapports des commissions :

- La commission Vie locale s'est réunie le 31 mars dernier. Il a été question des futures manifestations communales, à savoir :

- Le barbecue républicain du 14 juillet sur le terrain de la Croisette.
- Un concert à l'Eglise avec la chorale Mosaïque le 18 septembre à 18 heures.
- La chorale de Bezannes pendant les animations de Noël.
- La fête patronale à venir.

- La C.L.E.F. de Les Mesneux a décidé de reprendre le concours local des maisons fleuries en 2016.
- M. PIGER a résumé le rapport annuel du SIEM présenté dernièrement aux délégués.

► Questions Diverses :

- Marche des Elus à Sacy le jeudi 5 mai. M. Arzillier effectuera les inscriptions pour la commune.
- La commune a décidé l'achat d'une tronçonneuse en remplacement de celle hors service.
- La commune vient d'être soumise à un contrôle de l'URSSAF. Aucune irrégularité n'a été constatée.
- **Embauche éventuelle d'un saisonnier aux espaces verts pendant les congés des employés communaux.**

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 13 juin 2016

► Délibérations 2016 :

- n° 13 : Virements de Crédits – Décision modificative n° 2.

► Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :

Compte-rendu des réunions thématiques :

Pacte fiscal et financier : ont été évoquées les modalités de neutralité fiscale pour les ménages et de neutralité budgétaire pour les communes.

Compétences et modes d'exercice : la Communauté urbaine n'exercera que des compétences obligatoires définies par la loi (développement économique, promotion du tourisme, voirie, éclairage public, eau et assainissement...)

Elle exercera des compétences facultatives qui, lors de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, correspondront à celles qui ne sont pas classées parmi les compétences obligatoires et qui sont exercées par les 8 EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) sur leur territoire. Ces compétences seront exercées pendant 2 ans ; au terme de ce délai, deux possibilités : la restitution aux communes ou l'exercice par la Communauté urbaine sur tout ou partie du territoire.

Gouvernance, principes et propositions : cet atelier sera présenté aux maires le 24 juin prochain et fera l'objet d'un compte-rendu lors d'un prochain Conseil municipal.

► Questions diverses :

La décision concernant le Chemin de la Petite Barbarie attendra les conseils du responsable des voiries auprès des services du Département et sera probablement intégrée dans la révision du PLU.

Les conseils municipaux, suite

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus en mairie ou sur le site

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 13 juin 2016, suite

Demandes de subventions formulées par le collège de Gueux : réponse négative.

Employés communaux : nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP).

M. BINET Christian a fait le rapport de sa visite au Congrès des Maires

M. GOURDIER informe du passage de la commission de fleurissement pour sélectionner trois habitations de notre village.

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 11 juillet 2016

► Délibérations 2016 :

- n° 14 : Cession de terrain à la commune – Régularisation (M. JACQUINET Michel).
- n° 15 : Schéma Départemental de Coopération Intercommunale – Avis sur l'arrêté préfectoral.

► Communauté urbaine du Grand Reims :

Compte-rendu de la réunion du 2 juillet au Centre des Congrès.

► Questions diverses :

La commission communication se réunira le 20 juillet et la commission vie locale le 2 septembre.

Courrier à tous les responsables d'Associations communales afin d'attirer leur attention sur le fait que la Mairie doit être informée de toute utilisation des locaux ou terrains communaux.

M. GOURDIER a fait un rapport du passage de la commission départementale de fleurissement. Un débat s'est ouvert sur les élagages et notamment sur les haies qui gênent la voirie communale.

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 12 septembre 2016

► Délibérations 2016 :

- n° 16 : Soumission des travaux de clôture à déclaration préalable.
- n° 17 : Obligation de dépôt d'un permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal.

► Mise en place du RIFSEEP :

Le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel sera mis en place à compter du 1^{er} janvier 2017. La délibération correspondante, préparée et débattue de façon à en adapter les montants avec le régime existant, sera soumise au Comité Technique du Centre de Gestion de la Marne.

► Rentrée scolaire :

Point sur les effectifs et sur le périscolaire [*voir article dans ce bulletin*].

► Commission Vie Locale :

- Fêtes de fin d'année : ouverture des animations le 10 décembre ; Noël des enfants le 11 ; marché de Noël de l'école le 16 ; trail nocturne le 17 ; concert le 18 ; fermeture le 19.

- Proposition de participation au carnaval de février, organisé par l'école primaire.

► Commission Communication :

L'agenda communal sera édité pour la mi-novembre.

► Questions diverses :

- Parallèlement à la révision du PLU, réflexion sur l'aménagement éventuel de terrains communaux.
- Réunion de la CLEF le 4 octobre (remerciement des bénévoles ; récompense aux lauréats du concours local des maisons fleuries).
- La commune a été sollicitée pour être bureau de vote des primaires des 20 et 27 novembre.
- Prochain conseil municipal le 17 octobre.

Concours 2016



Jury cantonal secteur CHAMPAGNE-VESLE

CLASSEMENT VILLES & VILLAGES FLEURIS

1^{ère} catégorie : communes de moins de 300 habitants

1^{er} COURMAS

2^{ème} JANVRY

3^{ème} GERMIGNY

A participé : SAINT-EUPHRAISE-ET-CLAIRIZET

2^{ème} catégorie : communes de 301 à 1000 habitants

1^{er} LES MESNEUX

2^{ème} FAVEROLLES-ET-COEMY

CLASSEMENT DES MAISONS FLEURIES

1^{ère} catégorie : Maison avec grand jardin (+ de 500m²)

1^{ère} Mme TROUSSET Jackie — LES MESNEUX

2^{ème} catégorie : Maison avec petit jardin (- de 500m²)

3^{ème} ex aequo M. et Mme ROYER Claude — LES MESNEUX

6^{ème} catégorie : Maison avec potager fleuri au naturel

1^{ère} Mme LENFANT Lucienne — LES MESNEUX



Notre commune, avec Aline BAUDOU (présidente de la CLEF) a accueilli le jury mercredi 6 juillet au matin

Fête des écoles... samedi 25 juin 2016



« Les chanteurs disparus » et « La différence » :

voici les thèmes retenus cette année par les enseignantes et leurs élèves pour le spectacle présenté aux parents lors de la journée du 25 juin à l'occasion de la fête des écoles du regroupement pédagogique des 4 vents.

Les enfants des écoles de Sacy, Ecueil et Les Mesneux ont présenté pour le plaisir de tous diverses prestations chantées, dansées et mimées qui ont ravi le public très nombreux à cette occasion.

Jeux et barbecue ont permis à tous de poursuivre agréablement cette journée ensoleillée. Encore bravo à tous les enfants !

Céline Clément

Le coin des papilles



Appel aux gourmands...

Vous aimez cuisiner et vous voulez faire partager votre passion au plus grand nombre : faites-nous parvenir votre recette préférée (entrée, plat, dessert, etc.).

Adressez-la par courrier, avec vos coordonnées, à Christian Binet, dans la boîte aux lettres de la mairie.

Nous sélectionnerons une recette dans chaque bulletin.

CB

A titre d'exemple :

Confiture « Pasteur »

Cette « recette de grand-mère » présente l'avantage, grâce au temps de cuisson réduit, de préserver le goût du fruit, tout en permettant une conservation longue de la confiture.

Elle convient par exemple pour les abricots, les mirabelles et toutes les sortes de prunes ; on la trouve également pour d'autres fruits avec quelques variantes.

La seule contrainte est qu'il faut disposer de 4 jours.

- Jour 1 : laver et dénoyauter les fruits ; mélanger moitié fruit, moitié sucre*.
Laisser macérer 24 heures.
- Jour 2 : chauffer jusqu'à franche ébullition et laisser bouillir 4 minutes.
Laisser reposer 48 heures.
- Jour 4 : chauffer jusqu'à franche ébullition et laisser bouillir 7 minutes.
Mettre en pots.



Conseils pour les débutants :

- Prévoir un récipient suffisamment grand, en raison de l'augmentation de volume lors de l'ébullition.
- Remuer régulièrement pendant l'ébullition.
- Et surtout : ne rien faire d'autre pendant la cuisson !

GL

* Les habiles calculateurs pourront préparer de la confiture « extra », avec 55% de fruit et 45% de sucre.

Randonnée de Jacky

Après des semaines de chaleur caniculaire, la météo a fait une pause.

Domage pour nous... c'était le jour des randonnées !

67 marcheurs ont bravé la pluie matinale et cette même pluie a ravi 45 vététistes.

Félicitations à Clément Hussenet et à ses amis pour l'organisation et le balisage de cette 1^{ère} édition VTT.

Un grand merci à tous les bénévoles et à nos pompiers pour leur disponibilité et leur aide précieuse.

Rendez-vous l'année prochaine et c'est sûr, vous viendrez nombreux.

Lydie Denizart



La rentrée scolaire

La rentrée des classes s'est déroulée dans de bonnes conditions avec l'ouverture d'une huitième classe dans le regroupement scolaire.

176 petits écoliers et écolières ont retrouvé le chemin de l'école selon la répartition des classes suivante :

- ▶ Maternelle à Villedommange : 22 élèves en petite section avec Guillaume LEBEAU
20 élèves en moyenne section avec Delphine FLAMANT
26 élèves en grande section avec Céline MORDACQUE

- ▶ CP à Sacy : 21 élèves avec Camille RUAUX
- ▶ CP-CE1 à Sacy : 19 élèves avec Vanessa ROUET
- ▶ CE1-CE2 aux Mesneux : 21 élèves avec Céline CLEMENT
- ▶ CM1 à Ecueil : 22 élèves avec Nathalie GUENIN
- ▶ CM2 aux Mesneux : 25 élèves avec Patricia TRISSON

Si les effectifs sont stables avec 176 enfants (178 pour l'année scolaire 2015/2016) ils ont diminué en maternelle (moins 7 enfants) et augmenté en élémentaire (plus 5).

Cependant l'augmentation est significative sur notre commune avec 70 enfants inscrits pour cette rentrée (56 l'an dernier), grâce à l'arrivée de nombreux jeunes couples dans notre village.

Les effectifs sont également en hausse à la cantine avec 135 enfants inscrits dont 50 petits de l'école maternelle qui doivent déjeuner rapidement pour tenir compte des contraintes du transport scolaire. Un grand merci au personnel qui assure ce challenge avec compétence et efficacité.

Anny DESSOY

Les classes de l'école des Mesneux, rentrée 2016





Sycomore... les chiffres 2015

La collecte des ordures ménagères et déchets recyclables

- 67 communes
- 29 260 habitants
- 454,68 km² de superficie
- 5 camions
- 6 chauffeurs
- 9 ripeurs
- 1 adjoint d'exploitation et une coordinatrice de collecte
- 1 bâtiment technique

Ordures Ménagères (en tonnes) —> 6149,80 T (-1,19 % par rapport à 2014)
Tonnages convertis en kg / hab. / an

2011	2012	2013	2014	2015
226,75	221,60	217,10	213,80	210,18

Déchets recyclables (en tonnes) —> 1407,34 T (-5,10 % par rapport à 2014)
Tonnages convertis en kg / hab. / an

2011	2012	2013	2014	2015
55,34	52,27	50,56	50,94	48,10

Le verre (en tonnes) —>1502,09 T
Tonnages convertis en kg / hab. / an

2011	2012	2013	2014	2015
52,66	50,75	49,16	53,44	51,60

Collecte des vêtements (en tonnes) —> 118,25 T
Tonnages convertis en kg / hab. / an

2013	2014	2015
3,38	3,89	4,04

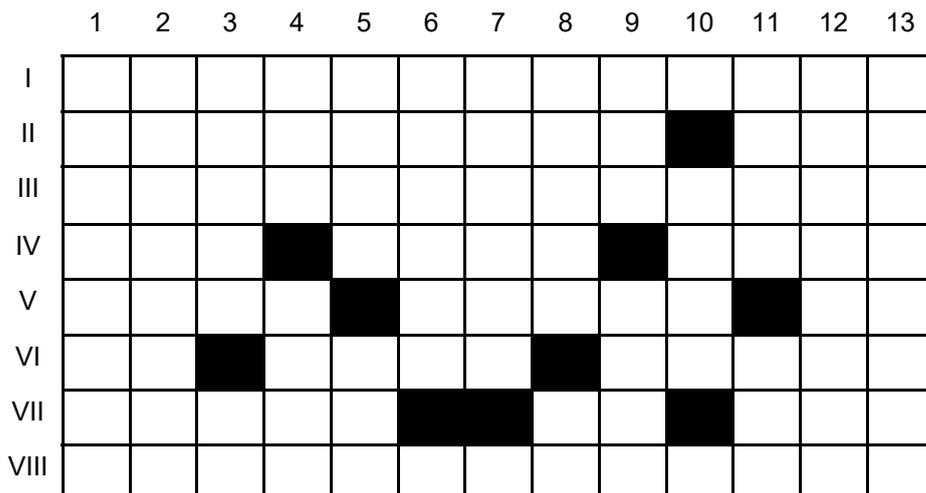
Collecte des déchets en déchèteries

86576 visites (+0,19%) soit 7579,36 T (+1,15 %)

Bilan financier en € par habitant

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
93,34	93,03	86,75	82,28	76,62	81,91	88,03	91,55	93,31

Les mots croisés de Guy...



Horizontalement :

- I- Tuteur pour narcisse.
- II- Une en 1789, une en 1848, une autre plus récente – A conçu un jeu de cartes.
- III- Espionnage.
- IV- Jamais jadis – Rouspéta – Grand lac.
- V- Dépôts – Bloquer – Va partout.
- VI- Est à Liverpool – Roulées – Patrie de Crésus.
- VII- Il y en a près de 200 – Pronom – Particule.
- VIII- Danger planétaire.

Verticalement :

- 1- Auteur.
- 2- Il travaille dans les bois.
- 3- Arbuste épineux – Au bout du lac.
- 4- Instruction de nettoyage – Dieu égyptien.
- 5- Naguère – Un des 200.
- 6- Bas niveau.
- 7- Dans les airs et dans les aires.
- 8- Jingle – Arbre.
- 9- Sur la rose – Pronom.
- 10- Sur l'Oise.
- 11- Hautain – Ville plus connue pour son vin que pour ses vestiges gallo-romains.
- 12- Combustion.
- 13- Prennent la tête.

Solution de la grille d'avril 2016 :

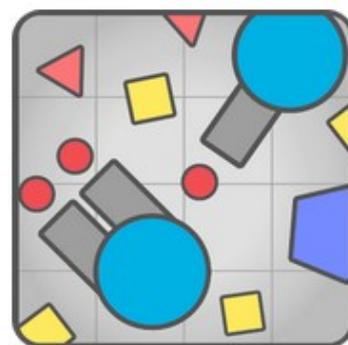


Applications Android / Apple / PC :



Slither.io et Diep.io sont deux jeux simples, gratuits et totalement addictifs !

- **Pour Android :** chercher « Slither.io » et « Diep.io » dans le Google Play Store
- **Pour Apple :** chercher « Slither.io » et « Diep.io » dans le App Store
- **Sur PC :** connectez vous directement aux sites :
<https://slither.io>
<https://diep.io>



Le saviez vous ?



1 téléphone sur 3 n'est jamais verrouillé !

C'est ce qu'a révélé le cabinet Duo.

Rappelons que le verrouillage de l'écran est primordial contre toute atteinte à la vie privée.

Cette sécurité s'active aisément en allant dans les paramètres de sécurité du mobile.

8,3 % de PC vendus en moins en 2015 :

Les Français aiment tellement leur ordinateur qu'ils le conservent de plus en plus longtemps !

5,1 ans pour un PC de bureau.

3,7 ans pour un PC portable.

Revue de presse

La Mairie

Place de la Mairie

TÉLÉPHONE :
03 26 36 55 98

TÉLÉCOPIE :
03 26 50 20 90

Réception du public :
Lundi - jeudi : 14 - 18h30
Mardi - mercredi : 14 - 17h30

Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

La semaine : 17 h à 19 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h

**Des informations
ponctuelles se
trouvent sur le site
de la commune.**

Adresse du site :

<http://mairie-lesmesneux.fr>

Adresses utiles :

asclesmesneux.free.fr

www.sycomore51.fr

www.cc-champagne-vesle.fr

Les Mesneux, 71^{ème} anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945,
l'Union, 10 mai 2016

Les Mesneux, les danses portugaises ont réchauffé la fête patronale,
l'Union, 22 mai 2016

Les Mesneux, beau succès pour la brocante, l'Union, 21 juin 2016

Les Mesneux, dans la campagne aussi, on a célébré la fête nationale,
l'Union, 16 juillet 2016

Les Mesneux, en images aux Mesneux : le traditionnel barbecue républicain,
l'Union, 18 juillet 2016

Les Mesneux, dans les écoles, tous reprennent leurs habitudes,
l'Union, 5 septembre 2016

Les Mesneux, annonce du concert de fin d'été, l'Union, 15 et 17 septembre 2016

Les Mesneux, sons et couleurs à l'église, l'Union, 21 septembre 2016

Le petit chat est mort...

Plusieurs familles de notre village ont eu la tristesse de voir récemment leurs chats tués par empoisonnement. Nous n'avions plus enregistré de tels faits depuis de nombreux mois, mais il semble qu'à nouveau des félins dérangent quelques habitants ! La disparition d'un animal de compagnie est toujours un moment douloureux en particulier pour les enfants qui ont pris l'habitude de câliner et de parfois confier leurs secrets à leur matou.

Aussi il est utile de rappeler que le code pénal prévoit la condamnation de toute personne exerçant des sévices ou un acte de cruauté envers un animal domestique.

Par ailleurs les propriétaires d'animaux domestiques doivent savoir que leur divagation est réglementée (Code rural).

Si votre animal de compagnie est amené à élargir son terrain d'aventure, pensez à l'identifier pour qu'il ne soit pas considéré comme étant en état de divagation.

Événements

Dimanche **20** novembre : repas des aînés

Samedi **10** décembre : inauguration des animations de Noël et ouverture des chalets

Dimanche **11** décembre : Noël des Enfants

17 h : ouverture des chalets

Vendredi **16** décembre : 16 h 30, marché de Noël des enfants

17 h : ouverture des chalets

Samedi **17** décembre : 17 h, ouverture des chalets

18 h : départ du Trail des noct'en bulles

Dimanche **18** décembre : 17 h, ouverture des chalets

18 h : choral de Bezannes (à confirmer)

Lundi **19** décembre : 17 h, ouverture des chalets et clôture des animations de Noël

État civil

Naissance :

Manon GREMAUX-CATHRIN, le 18 juillet 2016

Mariage :

Nathalie NICOLI et Tony VEÏSSE, le 10 septembre 2016

Décès :

Philippe ROUX, le 27 juin 2016

Gérard GEORGET, le 15 septembre 2016